

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

***Séance du 11 octobre 2012***

Le onze octobre deux mille douze, à quinze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au conseil régional du Centre, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'agence, en date du 23 juillet 2012.

**PRESENTS :**

Le Conseil régional du Centre :

Madame Carole CANETTE ; Madame Karine GLOANEC-MAURIN ; Madame Josette PHILIPPE

L'Etat :

Madame Mireille FROMENTAUD, représentant Madame le Recteur de l'Académie Orléans-Tours ; Monsieur Luc NOBLET ; Madame Hélène SABARD, représentant Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire ; Monsieur Jean-Claude VAN DAM

Le Maire de Château-Renault :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Madame Anne-Françoise BLOT ; Monsieur Claude CADET ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Madame Catherine MARTIN-ZAY ; Madame Dominique VEAUTE

Les représentants du personnel :

Madame Fanny BARROT ; Monsieur Philippe LEROY

**ONT DONNE LEUR POUVOIR :**

Madame Christine FAUQUET ; Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER ; Madame Claire LAMBOLEY

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Madame Chantal BAUDE, assistante de Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER, conseiller livre à la DRAC Centre ; Monsieur Stéphane CLEMOT, agent comptable de l'agence et trésorier de Château-Renault ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Monsieur Olivier MENEUX, directeur de Ciclic ; Monsieur Olivier CAYATTE, directeur de la Culture à la Région Centre

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 15

- Votants : 18 (dont trois pouvoirs)

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Délibération 29-2012

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

.../...

**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

## **Délibère**

Le tableau des effectifs actuellement en vigueur a été soumis aux membres du conseil d'administration le 2 février 2012 suite au transfert des agents de Livre au Centre au sein de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

Une mise à jour de ce document est soumise aux membres du conseil d'administration, les principales modifications apportées sont les suivantes :

- s'agissant des agents non-titulaires occupant un emploi permanent, transformation de plusieurs contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée dans le cadre des renouvellements de contrats au-delà de six ans et de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,
- les postes d'assistant sectoriel du pôle cinéma audiovisuel, d'assistant pratiques artistiques, de régisseur projectionniste, de coordinateur aides et formation au pôle livre, d'assistant de direction et enfin de responsable information, territoires et développement numérique ont été pourvus ;
- trois postes ont fait l'objet de renouvellement de contrats à durée déterminée (coordinateur technique du pôle exploitation, régisseur projectionniste, assistant Mille lectures d'hiver) ;
- enfin deux emplois occupés par des titulaires ont été déclarés vacants et ont déjà fait l'objet de nouveaux recrutements : responsable et assistant administratif du pôle patrimoine.

Enfin, suite à une demande de reprise à temps partiel à 50% de la coordinatrice audiovisuel après un congé parental de trois ans et d'une demande de congé pour convenances personnelles d'une durée d'un an de la coordinatrice cinéma, une adaptation des missions des emplois permanents au sein du pôle cinéma audiovisuel a dû être opérée pour l'année à venir. Cette adaptation des missions des agents du pôle fera l'objet d'une évaluation tout au long de l'année.

.../...

Monsieur Jean-Claude VAN DAM souhaite revenir sur les postes restant à pourvoir :

- assistant administratif ;
- chargé de développement numérique ;
- chargé de collecte et de valorisation ;
- coordinateur Ecrivains au Centre.

S'agissant du poste de chargé de développement numérique, Monsieur Olivier MENEUX confirme qu'il s'agit du support de poste permettant de porter le projet de plateforme numérique culturelle régionale dont le projet vient d'être déposé à la Région Centre et à la DRAC Centre. Ce poste est gelé du point de vue budgétaire tant que les financements ne sont pas confirmés du côté de la DRAC Centre et de la Région Centre.

S'agissant du poste de coordinateur Ecrivains au Centre, la collaboratrice en poste nous a confirmé sa démission début septembre. Avant de procéder à un nouveau recrutement, il s'agit pour le pôle livre de s'interroger sur l'organisation des missions des collaborateurs au sein du pôle, comme cela s'est fait au sein du pôle cinéma audiovisuel. Les missions liées au projet de Maisons des écrivains sont portées par ce poste et celui de chargé de mission au sein du pôle livre.

.../...

Filière	Cadre d'emploi				Temps de travail	A raison de
	Agents non titulaires		Agents titulaires			
	Type de contrat	Date fin de CDD	Référence cadre d'emploi	Cadre d'emploi		
<b>POLE CINEMA AUDIOVISUEL</b>						
1	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
2	Administrative	CDI droit public		rédaeteur territorial	TC	35/35ème
3	Administrative	CDI droit public		rédaeteur territorial	TC	35/35ème
4	Administrative	CDD 3 ans	1er juin 2014	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
5	Administrative	CDD 1 an	30 septembre 2013	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
<b>POLE EDUCATION</b>						
6	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
7	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
8	Administrative	x	x	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
9	Administrative	CDD 3 ans	2 novembre 2012	rédaeteur territorial	TNC	32/35ème
10	Administrative	CDD 18 mois	31 décembre 2012	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
11	Administrative	CDD 3 ans	14 novembre 2014	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
12	Administrative	CDD 1 an	9 septembre 2013	rédaeteur territorial	TNC	30/35ème
<b>POLE DIFFUSION IMAGE</b>						
13	Administrative	x	x	attaché territorial	TC	35/35ème
14	Administrative	CDD 3 ans	1er novembre 2012	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
15	Administrative	x	x	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
<b>POLE EXPLOITATION</b>						
16	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
17	Administrative	CDI droit public		adjoiné administratif principal	TNC	32/35ème
18	Technique	CDD 3 ans	26 août 2015	technicien principal	TC	35/35ème
19	Technique	CDI droit public		agent de maîtrise principal	TC	35/35ème
20	Technique	CDI droit public		agent de maîtrise	TC	35/35ème
21	Technique	CDD 3 ans	29 août 2015	agent de maîtrise	TC	35/35ème
22	Technique	CDD 3 ans	30 septembre 2015	agent de maîtrise	TC	35/35ème
<b>POLE LIVRE</b>						
23	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
24	Administrative	CDD 3 ans	30 avril 2013	attaché territorial	TC	35/35ème
25	Administrative	CDI droit public		rédaeteur territorial	TC	35/35ème
26	Administrative	CDD 1 an	à pourvoir	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
27	Administrative	CDD 1 an	7 mai 2013	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
<b>POLE MILLE LECTURES D'HIVER</b>						
28	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
29	Administrative	CDD 1 an	1er octobre 2013	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
<b>POLE PATRIMOINE</b>						
30	Administrative	CDD 3 ans	17 septembre 2015	attaché territorial	TC	35/35ème
31	Technique	CDI droit public		technicien principal	TC	35/35ème
32	Administrative	CDI droit public		assistant qualifié de conservation	TC	35/35ème
33	Culturelle	CDI droit public		adjoiné administratif	TC	35/35ème
34	Administrative	CDD 1 an	6 septembre 2013	adjoiné administratif	TC	35/35ème
<b>INFORMATION, TERRITOIRES ET DVPT NUMERIQUE</b>						
35	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
36	Administrative	CDI droit public		rédaeteur territorial	TC	35/35ème
37	Technique	CDI droit public		technicien principal	TC	35/35ème
38	Technique	CDI droit public		technicien principal	TC	35/35ème
<b>DIRECTION - AFFAIRES GENERALES</b>						
39	Administrative	CDD 5 ans	15 septembre 2016	administrateur HC	TC	35/35ème
40	Administrative	CDD 1 an	14 avril 2013	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
41	Administrative	CDI droit public		rédaeteur territorial	TC	35/35ème
42	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	TC	35/35ème
43	Administrative	x	x	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
44	Administrative	CDI droit public		rédaeteur territorial	TC	35/35ème
45	Administrative	x	x	adjoiné adm 2ème cl	TC	35/35ème
46	Administrative		à pourvoir		TC	35/35ème

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

**Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés**

- d'adopter le tableau des effectifs de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique présenté.

*Votants : 18*

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits**

**Pour expédition conforme,  
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel**

**Olivier MENEUX**

